

RÔLE PRINCIPAL :

Relevant du contremaître des opérations, l'opérateur opère de la machinerie lourde ou légère en suivant les normes de sécurité. Au début de la chaîne de production, l'opérateur alimente la ligne de tri. À la fin de la chaîne de production, il opère la presse et charge les camions de transport.

Volet opérationnel (70%):

- Faire l'ouverture et la fermeture du centre de tri;
- Gérer l'arrivée de matière;
- Alimenter le convoyeur pour que l'équipe de tri ne manque jamais de matière;
- Opérer les chargeurs sur roues et les chariots élévateurs selon les procédures de l'entreprise;
- Opérer la presse à ballots selon les procédures de l'entreprise;
- Gérer les réserves de matières en fonction de la production demandée;
- Procéder à l'entreposage des produits finis;
- Effectuer le chargement pour les expéditions;
- Participer à l'intégration des nouveaux employés.

Volet entretien (15%):

- Vidanger le compacteur lorsque nécessaire;
- Effectuer l'entretien préventif sur les équipements de manutention selon la procédure de l'entreprise;
- Faire le plein d'essence de la machinerie;
- Assurer la propreté des lieux;
- Faire l'entretien et le nettoyage des équipements.

Volet administratif (10%) :

- Rédiger les rapports de production;
- Faire la gestion des conteneurs de rebuts selon la procédure de l'entreprise.

Volet santé et sécurité (5%) :

- Appliquer les normes et exigences en santé et sécurité telles que cadenassage, port des EPI, etc.

Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences et compétences :

- Diplôme d'études secondaires (DES), un atout;
- Permis de cariste valide;
- Expérience de 6 mois minimum pour la conduite de chariot élévateur;
- Expérience de conduite de chargeur sur roues, un atout;
- Expérience de travail dans un environnement manufacturier, un atout;
- Capacité à travailler avec un écran tactile;
- Aptitude à gérer les priorités parmi les différentes tâches telles que le chargement de camions, la gestion des réserves, etc.;
- Aptitude à travailler selon un horaire variable;
- Participation active à la création et au maintien d'une saine atmosphère de travail.

AVANTAGES

- Assurance Invalidité
- Assurance Maladie Complémentaire
- Assurance Vie
- Congés payés
- Événements d'Entreprise
- Programme d'Aide aux Employés
- Programmes de Bien-être
- Stationnement sur place

rh@tricentris.com